

Statut du personnel – message du vice-président ŠEFČOVIČ

Je souhaite vous informer que le comité JURI (Affaires juridiques) du Parlement européen a soutenu le texte de compromis sur le Statut du personnel par un vote à une large majorité lors de sa réunion extraordinaire, ce matin.

En outre, ce matin, le président du Parlement SCHULZ, le premier ministre irlandais KENNY et le président de la Commission BARROSO sont parvenus à un accord politique sur le Cadre financier pluriannuel (CFP).

Ceci ouvre la voie pour la réunion extraordinaire du Coreper demain, vendredi 28 juin, au cours de laquelle le CFP et les propositions de changements du Statut du personnel seront discutés.

Si une majorité qualifiée d'Etats membres soutiennent le texte de compromis sur le Statut du personnel, le Parlement européen pourrait déjà voter lors de sa session plénière la semaine prochaine.

Je soumettrai au Collège le compromis lors de la réunion de la semaine prochaine à Strasbourg. Comme je l'ai déjà déclaré, ce compromis est dur mais raisonnable et équilibré, étant donné la difficulté des circonstances.

Vous trouverez le texte du compromis ci-joint et je vous tiendrai informé(es) des développements dans les jours à venir. Lorsque la proposition sera approuvée, nous reviendrons vers vous pour vous informer plus en détail sur les changements et leurs conséquences.

Maroš Šefčovič

Vice-président de la Commission européenne